

MARS 1933
3^e ANNEE - N° 3

LA REVUE DOCUMENTAIRE

ARCHITECTURE
CONSTRUCTION
TECHNIQUE



PRIX
FRANCS



Demandez des idées,
des maquettes,
aux imprimeurs de cette revue

**H. WELLENS &
W. GODENNE**

Rue de Roumanie, 45, Bruxelles
Téléphones 37.08.58-37.78.33



Que sera-t-elle? Gratte-ciel énormes, voies carrossables superposées, trafic souterrain et aérien. le progrès fait des pas de géant, et conjecturer ce que sera une grande ville dans cent ans serait bien osé.

La seule chose que l'on puisse prévoir, c'est la suprématie définitive du béton. Le ciment remplacera tous les autres matériaux pour le gros-œuvre.

Alors que toutes choses auront progressé, la qualité du ciment à durcissement rapide

PRIMOBOURG

sera encore ce qu'elle est aujourd'hui; étant parfaite, il sera naturellement impossible de l'améliorer encore.

Ses propriétés de durcissement rapide permettent un travail plus rapide et plus économique. Ses résistances extrêmement élevées permettent des ouvrages plus légers et cependant plus solides. PRIMOBOURG est le ciment de l'avenir.

DEMANDEZ TOUS RENSEIGNEMENTS AUX

CIMENTS D'OBBOURG S.A. OBOURG



**ENTREPRISES
DE PLAFONNAGES**

Jean Vincent

STUCS & MARBRES
SIMILI-PIERRE
VOUTES LÉGÈRES

Rue Maes, 89, Ixelles - Téléphone 48.48.79

**EMPLACEMENT
DISPONIBLE**

SPÉCIALITÉ
 DE
CARREAUX DE PAVEMENT
 EN GRÈS CÉRAME FIN VITRIFIÉ
 PRODUCTION : 1500 M² PAR JOUR
 VITRIFICATION PARFAITE
 COULEURS VIVES ET INALTÉRABLES
 USAGE INDÉFINI ET NETTOYAGE FACILE
 SEUL PAVEMENT D'AVE NIR
 CONVENANT POUR TOUS GENRES DE
 CONSTRUCTIONS
 HABITATIONS - GARES - HÔTELS
 EGLISES ET ÉTABLISSEMENTS
 RELIGIEUX - CENTRALES - ETC. ETC.
LA NOUVELLE CÉRAMIQUE
 SOCIÉTÉ ANONYME
AMAY
 BELGIQUE

PLIK

Ghi
Ghilardi & Co
 de Haren-Nord
Pierres d'art
Carrelages

La Maison du Papier-Peint



COUVRE-PARQUETS
BALATUM
STRAGULA
LINOS
TAPIS, ETC.

J. Kissel-Abattucci

DÉCORATION INTÉRIEURE
DEVIS SANS ENGAGEMENT

PAPIERS-PEINTS d'origine Belge, Française, Anglaise,
et Allemande - TEKKO-SALUBRA et SANOLIN

**Chaussée de Waterloo, 115
SAINT-GILLES - Tél. 37.63.30**

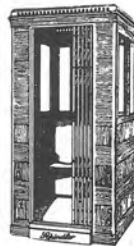
Fabrique d'Ascenseurs et de Moteurs électriques

Ascenseurs et Monte-charges
Paternosters
Construction moderne
Marche silencieuse

**60 années d'expérience
Plus de 30,000 appareils
fournis**



Schindler et C^{ie}



**Rue de la Source, 30
BRUXELLES**
Téléphone 37.12.30 (2 lignes)

Une des références :
Résidence Palace, Bruxelles
Tous les 49 appareils

SOCIÉTÉ ANONYME

Faïenceries de Bouffiuoux

**BOUFFIOULX
(CHARLEROI)**

Carreaux de faïences
et de grès pour revête-
ments muraux - Emaux
brillants et mats - Majo-
liques pour décorations
artistiques - Spécialité
de carreaux troués
pour cuisinières. ■

REVETEMENTS

**S.A. L^{TS} HENRI
BAUDOUX**

BRUXELLES. RUE ST. DENIS 106
A FOREST. TEL. 44.84.39 - 44.55.43

CHARLEROI. RUE DE LA VILLETTE
63 A MARCINELLE. TELEPH. 61.05

J. VERVLOET-FAES

Chaussée de Wavre, 171, IXELLES-BRUXELLES

Téléphones : Magasins 11.46.30 - Direction 12.82.64

BRONZES et CUIVRERIES pour
BATIMENTS

TOUTES LES SPECIALITES



Demandez
la serrure **BELGA**

TOUTS LES APPAREILS de
portes de garage d'angle
portes roulantes
portes en accordéon

TOUTS les APPAREILS de VENTILATION

**Visitez les Salon d'Exposition
et Stand de Démonstration**

CHROMAGE

NICKELAGE ET CUIVRAGE
MAT ET BRILLANT

SAPECO

**Chauss. de
Waterloo.
645, Brux.**
Téléph. 44.16.61

La visite de nos installations à laquelle vous êtes invité, vous démontrera le fini de notre travail et sa garantie de bonne exécution.

**faites
illustrer vos**

■ annonces,
■ circulaires,
■ imprimés, etc. à la

PHOTOGRAVURE NAESSENS & APERS

70 rue des goujons - bruxelles-midi. tél. 21.62.12

C'est une garantie de QUALITÉ!!

**USINES DE
LA DYLE s.a.**

WYGMÆL - LEZ-LOUVAIN

CARREAUX DE REVÊTEMENTS
EN FAIENCES ET EN GRÈS

MAJOLIQUES FLAMMÉES
POUR TRAVAUX D'ART,
INTÉRIEURS, FAÇADES, ETC.

Marque déposée BELGA

LES HYDROFUGES



Fober & Palm. Bruxelles

7, rue d'Assaut - Téléphone 12.96.83

la revue documentaire

3^e ANNEE

N^o 3

MARS 1933

LA CITE ESTUDIANTINE PAUL HEGER

Lorsque l'Université Libre de Bruxelles se fut installée dans ses nouveaux locaux de l'Avenue des Nations, elle se préoccupa immédiatement de donner aux jeunes étudiants et étudiantes venant de province et de l'étranger, des locaux salubres et confortables où ils pourraient trouver le gîte et la table dans des conditions modestes.

Elle confia à l'architecte Alexis Dumont l'élaboration des plans d'un immeuble destiné à recevoir tous les services que comportait une maison d'Etudiants et d'Etudiantes.

L'immeuble devait réunir trois parties tout à fait distinctes les unes des autres et n'ayant entre elles aucune communication, c'est-à-dire :

- 1) le Restaurant et les Salles de réunion;
- 2) la Maison des Etudiants;
- 3) la Maison des Etudiantes.

Chacune de ces divisions ayant sa direction et ses services distincts.

Ce programme a été scrupuleusement suivi par l'architecte, bien que l'ensemble ne forme qu'un seul bâtiment.

Le Rez-de-Chaussée, précédé d'une large terrasse surélevée, comprend un vaste restaurant avec cuisine et annexes pouvant servir 300 diners en deux services, un cabaret, des salles de cercle, une salle d'escrime pour étudiants et enfin une grande salle de réunion.

A côté de l'entrée principale formant Hall, se trouvent les vestiaires et les toilettes.

Les sous-sols comprennent un grand garage, les caves à provision, à bière, à vin, à bois, à charbon; le chauffage de l'eau chaude, etc.

Dans un entresol sont logés les vestiaires du personnel avec douches, w.-c., etc.

Au-dessus du Rez-de-Chaussée s'élèvent, en 4 étages, 2 corps de logis séparés, celui de gauche contient 52 chambres pour étudiantes, celui de droite 108 chambres pour étudiants.

Entre ces deux groupes, au-dessus du Hall d'entrée, se trouve le logement de la gérante.



Cité Estudiantine Paul Héger.
Architecte : M. Alexis Dumont.
Vue générale de la façade.
Photo : Willy Kessels.

BRIQUES DE PAREMENT

La brique de parement occupe une place de plus en plus prépondérante dans la construction. Chaque jour une nouvelle brique vous est proposée qui non seulement réunit en elle seule toutes les qualités de ses rivales, mais en possède encore d'autres dont elle prétend avoir le monopole. Vous n'avez ni le temps, ni souvent le désir, de vous livrer à des expériences qui trop souvent seront désastreuses

Nous pouvons vous éviter les risques et les aléas d'expériences de ce genre, car en tant que marchands de matériaux, tous les produits nous sont offerts et tous sont soumis par nous à des expériences et à un contrôle

sévères. Ne retenant que les matériaux ayant fait leurs preuves, vous serez assurés que toutes les briques que nous vous offrons répondront à toutes les exigences, et réuniront la qualité, l'aspect désirable et le prix avantageux.



**IMPOSEZ les
Briques Sablées**

S. A. B. Plinthos

S. A. B.

Ryckevorsel

Etabl. H. BAUDOUX

Rue Saint-Denis, 106, Forest

B R U X E L L E S

Tél. 44.84.39 - 44.55.43



Cité Estudiantine Paul Héger.
Architecte : M. Alexis Dumont.
Façade. Détail du porche d'entrée.
Colonnes et auvent en granito lavé vert foncé (voir photo de détail en couverture).
Exécution : Et. H. Baudoux.
Photo : Willy Kessels.

Deux passages en escaliers, à droite et à gauche du bâtiment central, conduisent vers les entrées des logements. A chaque entrée est adjointe une loge de concierge.

Les chambres ont 4,60 x 3,60 m. Elles contiennent chacune une toilette, un placard ainsi que les meubles indispensables, lit, table, fauteuils, et sont desservies par un couloir central dont le double plafond renferme les canalisations. De larges baies distribuent la lumière à profusion.

Le chauffage à eau chaude par pulsion est assuré par la centrale thermique de l'Université même, les canalisations passant sous la rue Paul Héger dans un caniveau accessible.

Deux ascenseurs, un dans chaque corps de bâtiment, permettent aux étudiants et étudiantes d'accéder aux étages avec leurs malles ou valises.

Des douches et des bains ont été prévus à chaque étage et de plus dans le bâtiment des étudiantes un office permet à celles-ci de faire quelques petits travaux de lessive.

Deux directrices, une pour les étudiants et une pour les étudiantes, sont logées dans chacun des bâtiments et assurent la parfaite tenue des locaux.



Cité Estudiantine Paul Héger.
Architecte : M. Alexis Dumont.
Salle de restaurant.
Pavement en carreaux céramiques gris, blancs et rouges.
Exécution : Et. H. Baudoux.
Photo : Willy Kessels.



Cité Estudiantine Paul Héger.

Architecte : M. Alexis Dumont.

Cuisine : pavement en carreaux céramiques. - Revêtement en carreaux faïence placés à large joint.

Exécution : Et. H. Baudoux.

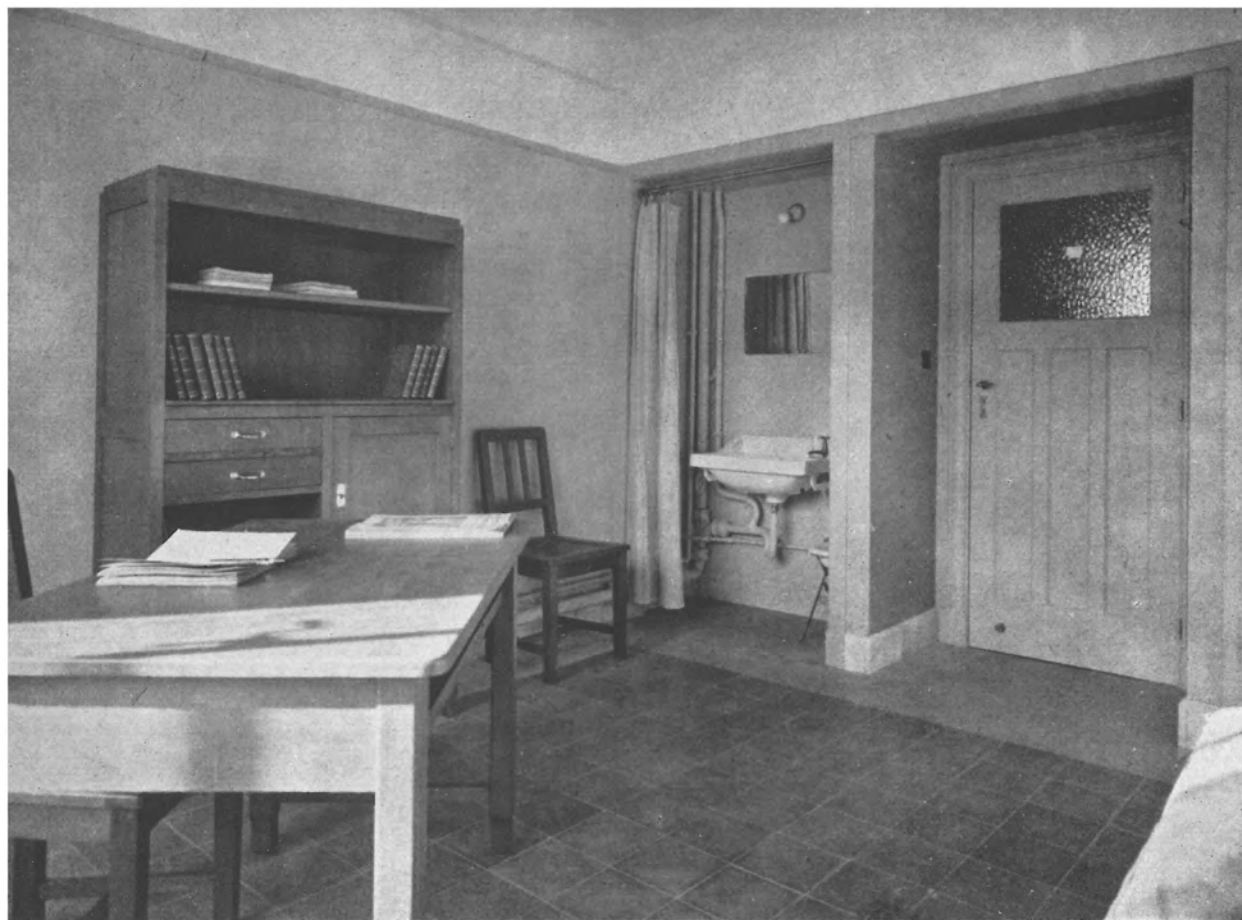
Photo : Willy Kessels.

Aux derniers étages des chambres sont prévues pour le personnel attaché à l'établissement. Enfin disons que le plan prévoit des extensions futures par l'adjonction d'ailes perpendiculaires aux corps de bâtiments existants.

La destination de locaux pour étudiants excluait toute recherche de luxe décoratif. L'édifice, de lignes sobres et nettes, crépi de blanc sur un robuste soubassement de briques, tire toute sa valeur architecturale du bel équilibre des masses, qu'anime par un heureux contraste de formes courbes, le pavillon d'entrée et son vaste auvent semi-circulaire, porté sur des colonnes de granit.

L'entreprise de cet important travail a été confiée aux entrepreneurs bien connus MM. Edouard François et Fils qui l'ont exécuté en un temps record tout en y mettant leur soin coutumier.

Ceux qui ont visité ces admirables locaux chercheront en vain le vieil esprit de la bohème cher à Murger et ne trouveront que des Rodolphe studieux, ignorant les difficultés du gîte et de la table.



Cité Estudiantine Paul Héger.
Architecte : M. Alexis Dumont.
Une chambre d'étudiant. - Pavement en carreaux de granito.
Exécution : Et. H. Baudoux.
Photo : Willy Kessels.



Cité Estudiantine Paul Héger.
Architecte : M. Alexis Dumont.
Un coin de la salle commune des étudiantes.
Pavement en carreaux de granito.
Exécution : Et. H. Baudoux.
Photo : Willy Kessels.

Félicitons les dirigeants de l'Université de Bruxelles d'avoir réaliser cette œuvre en donnant à la jeunesse de toutes les classes le moyen d'étudier dans une atmosphère de confort et de quiétude, et rappelons qu'outre la contribution de l'Université, cette réalisation n'a été possible qu'avec l'appoint de généreux donateurs comme Monsieur et Madame Emile Tournay-Solvay et la Commission for Relief in Belgium.

C'est cette dernière qui, en donnant ses subsides, a suggéré à l'Université de consacrer cette fondation à la mémoire de Paul Héger et c'est ainsi que le Conseil a désigné l'ensemble réservé aux Etudiantes et Etudiants sous le nom de "Cité Estudiantine Paul Héger".

QUAND LA POLITIQUE S'EN MELE

" Comme le snobisme et la spéculation ont tenté de ruiner le goût et la tradition en matière de peinture en prônant des tableaux absurdes et hideux et en habituant les yeux à de véritables rébus picturaux, il s'agit aujourd'hui d'ahurir et de „termiteiser“ le public.

" Il est certain que ces snobs et ces spéculateurs ont perdu toute vergogne et toute mesure. N'ai-je pas vu tout récemment dans une revue d'architecture...

" Le „Soir“ du jeudi 16 février, Tribune libre „ Architecture “ par Paul Crokaert. ”

Sous le titre "Architecture" a paru dans le "Soir" du jeudi 16 février, en tribune libre, un article signé Paul Crokaert. M. Paul Crokaert est, ainsi que beaucoup l'ignorent, sénateur et même parfois à ses moments perdus ministre. Ce sont là professions honorables somme toute et nous aurions tort de lui en faire grief. Il n'est pas donné à tout le monde d'être architecte et, de plus, ne faut-il pas de tout pour faire un monde? Que M. Crokaert essaye de nous persuader hebdomadairement qu'il détient la vérité politique, me semble sans aucun inconvénient. C'est là une illusion, inoffensive au fond, qu'il partage avec beaucoup d'autres. Cela fait partie de son métier d'homme politique au même titre que la suffisance et l'inébranlable certitude d'être omniscient. Loin de moi cependant l'idée de généraliser et de tomber ainsi dans l'un des travers de M. Crokaert et il est bien entendu que j'entends ici par "homme politique" ce que ces mots peuvent avoir de plus péjoratif pour désigner la partie de ceux-ci dont l'inaptitude à toute chose parvient seule à faire pardonner l'existence.

Qu'en un jour de lyrisme M. Crokaert éprouve le besoin d'abandonner les sentiers quelque peu tortueux de la politique pour s'engager d'un pas ferme (évidemment) dans ceux certes plus droits de l'architecture, passe. Qu'il éprouve le besoin de publier, à des milliers d'exemplaires, ses idées sur un sujet dont il semble ignorer tout, passe encore. Ce sont là des droits que nous serions mal venus de lui contester et si, ce faisant il dit des bêtises c'est à ses risques et périls. Mais que, n'étant pas d'accord avec l'architecture d'aujourd'hui (le contraire serait d'ailleurs étonnant), il éprouve le besoin d'insulter ceux qui par malheur ne sont pas de son avis, là M. Crokaert tout sénateur qu'il est, dépasse la mesure. Que son ire ait été déclanchée en parcourant un numéro de la bien innocente "Revue Documentaire", que "par pitié" il s'abstient d'ailleurs de citer, me semble particulièrement amusant malgré la façon spécieuse dont il expose les choses. Il ne peut évidemment se rendre compte de ce que ce simple détail contient d'humour caché pour lui.

Faire la critique de son article serait trop long aussi tentante que puisse être la chose. Tout y est à reprendre, car tout y est contre-sens ou insulte. C'est une mosaïque d'emprunts hâtifs, mal choisis par-ci par-là et surtout mal assimilés. C'est un exemple superbe d'érudition momentanée, faits d'extraits d'encyclopédie reliés entre eux par les considérations personnelles de M. Crokaert, facilement reconnaissables à leur manque total de pertinence et à la note politique et insultante qui les caractérisent.

Ce serait mal connaître la "Revue Documentaire" que de la croire capable de laisser passer une aussi belle occasion de mettre, permettez-moi l'expression, les pieds dans le plat. Aussi avons-nous écrit au "Soir" et à M. Crokaert. Au premier afin de rectifier les choses en ce qui nous concerne; au second dans le même ordre d'idée mais en lui faisant connaître également notre sentiment personnel en ce qui concernait sa façon d'agir. Nous publions ci-après la première de ces lettres et la réponse reçue par courrier. Quant à la seconde nous ne la publierons que si M. Crokaert nous le demande, car la pitié n'est pas un sentiment dont il a le monopole. Jusqu'à présent d'ailleurs nous sommes restés sans réponse de sa part. Je dois avouer que je comprends un peu la chose.

Lettre adressée à la Rédaction du "Soir" en date du 22 février 1933.

Monsieur,

Dans le "Soir" du jeudi 16 courant a paru un article écrit par M. Crokaert intitulé "Architecture".

Un passage de cet article fait allusion à une revue d'architecture que votre collaborateur "par pitié" s'abstiendra de nommer. Nous n'avons que faire de cette pitié dérisoire et inefficace du reste, puisque plusieurs lecteurs nous ont signalé l'article dans lequel votre collaborateur nous met en cause sans raison aucune.

Notre revue ouvre une enquête au sujet de savoir "Pourquoi et comment bâtir pour l'avenir". L'article incriminé était une des réponses reçues par nous à la question posée. M. Jasinsky y exposait ses vues personnelles et de plus une note de notre revue établissait clairement notre neutralité dans le débat.

En vain nous cherchons en quoi notre attitude pouvait mériter la pitié de M. Crokaert et si ce dernier s'est montré à notre égard non seulement léger mais injuste, que doit-on penser de la façon grossière dont il traite toute une pléiade d'artistes dont on n'est pas forcé de partager les idées, mais dont on doit cependant admirer les efforts en vue de renouveler ou de rajeunir un art qui n'a que trop longtemps déjà souffert des relents du passé.

Nous nous permettons de compter sur votre courtoisie pour rectifier les faits en ce qui nous concerne et vous prions de croire, Monsieur, à nos sentiments les meilleurs.

Lettre du "Soir" du 23 février 1933 à la "Revue Documentaire".

Monsieur le Directeur,

Nous avons bien reçu votre lettre du 22 de ce mois. Nous l'avons transmise, à toutes fins utiles, à M. Crokaert.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de nos sentiments distingués.

Le Secrétaire de la Direction.

Ainsi que je l'écrivais plus haut, M. Crokaert a jusqu'ici observé le silence le plus prudent. Faut-il en conclure que son érudition en architecture est épuisée et qu'il n'a d'autre opinion à émettre à ce sujet que celle qu'il nous a fait connaître dans l'article en question? J'ai toute raison de croire qu'il en est ainsi et je ne serai pas le seul à estimer que dans ce cas il eut beaucoup mieux valu, pour M. Crokaert, ne pas la publier. Car si chacun est libre d'avoir sur l'un ou l'autre sujet l'opinion et les idées qui lui plaisent, il en est cependant qu'il vaut mieux ne pas rendre publiques. Certains de nos lecteurs n'auront peut être pas eu l'occasion d'apprécier en les lisant dans le "Soir" celles de M. Crokaert touchant l'architecture et les architectes d'aujourd'hui; nous tenons à leur disposition des exemplaires du journal dans lequel elles ont parues.

Si certains d'entre eux estimaient que les élucubrations que contient cet article, pompeusement, et bien à tort intitulé "ARCHITECTURE", valaient une mise au point autre que celle que pour notre part nous avons déjà faite, c'est avec le plus grand plaisir que nous publierons leurs suggestions à ce sujet.

Y. B.

PRIX D'ARCHITECTURE VAN DE VEN 1933

Procès-verbal

Le jury s'est réuni le mardi 14 février 1933 à 10 heures. Il comprend :

M. Fr. Blockx, représentant la Société Royale des Architectes d'Anvers;
M. V. Bourgeois, représentant la Société Belge des Urbanistes et Architectes Modernistes;
M. O. Carpet, représentant l'Association des Architectes de Charleroi;
M. J. Deligne, représentant la Société Centrale d'Architecture de Belgique;
M. J. Haché, représentant la Société des Architectes de la Flandre Orientale;
M. P. Leclercq, représentant l'Association des Architectes de Bruxelles.

Le délégué de l'Association des Architectes de Liège, M. Moutschen, n'a pu prendre part aux délibérations du jury.

Quatre-vingt-quatre œuvres sont soumises à son examen.
Le jury procède à trois éliminations successives.

Sont éliminées : au premier tour : 42 œuvres.
 au second tour : 32 œuvres.
 au troisième tour : 5 œuvres.

Restent en présence les œuvres des architectes de Koninck, Obozinski, Vanden Broeck, Van Nueten et Verbruggen.

Il procède au vote qui donne le classement suivant :

Prix de 5.000,— francs :

Œuvre N° 80 de M. P. Verbruggen, Architecte à Bruxelles.
Classée cinq fois première et une fois deuxième.
Total : 7 points.

Première Mention de 2.000,— francs :

Œuvre N° 65 de M. L. de Koninck, Architecte à Bruxelles.
Classée cinq fois deuxième et une fois troisième.
Total : 13 points.

Deuxième Mention de 1.500,— francs :

Œuvre N° 21 de M. Vanden Broeck, Architecte à Anvers.
Classée une fois première, trois fois troisième et deux fois cinquième.
Total : 20 points.

Troisième Mention de 1.000,— francs :

Œuvre N° 8 de M. J. Obozinski, Architecte à Bruxelles.
Classée six fois quatrième.
Total : 24 points.

Quatrième Mention de 500,— francs :

Œuvre N° 43 de M. Van Nueten, Architecte à Bruxelles.
Classée deux fois troisième et quatre fois cinquième.
Total : 26 points.

M. J. De Ligne a accepté la mission de rapporteur.



Prix d'architecture Van de Ven 1933.
1^{er} Prix. - Ecole de Marine de l'Etat à Ostende.
Architecte : M. P. Verbruggen de Bruxelles.
Photo : Willy Kessels.

PRIX D'ARCHITECTURE VAN DE VEN 1933

Rapport

Un trop grand nombre d'œuvres et surtout parmi celles exécutées en Province révèlent des fautes de goût de proportion et même de technique constructive. Elles dénotent un manque de formation et une mauvaise compréhension de l'architecture nouvelle.

D'autres accusent un formalisme dangereux et un manque de simplicité, de raisonnement et de sincérité qui les éloignent des principes essentiels de l'architecture saine et fonctionnelle que le Prix Van de Ven tend à développer et à propager en Belgique.

Malgré de très belles qualités, certaines œuvres ont été éliminées parce qu'elles ne répondaient point à l'esprit du Prix Van de Ven qui a été créé pour couronner la meilleure œuvre d'architecture moderne.

Les œuvres primées précisent parfaitement la doctrine nouvelle de l'architecture et dans une très belle simplicité faite d'harmonie et de raison leurs auteurs ont répondu très heureusement aux divers problèmes qui leur avaient été posés.

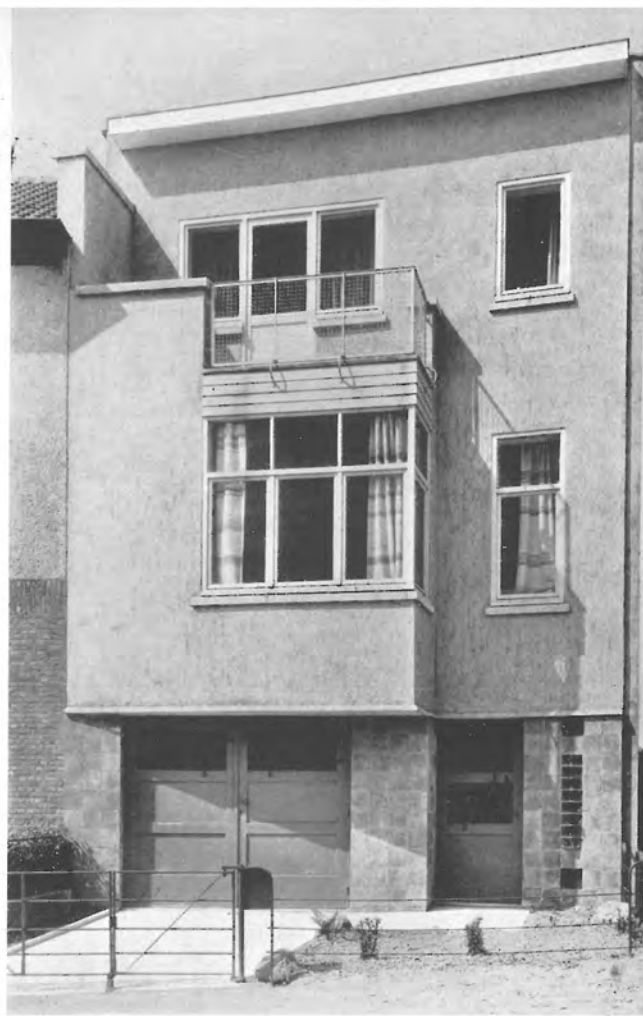
Signé : J. DE LIGNE
Président de la Société Centrale
d'Architecture de Belgique.



Prix d'architecture Van de Ven 1933.
1^{er} Mention. - Villa à Auderghem.
Architecte : M. L.-H. De Koning de Bruxelles.
Photo : C. Vanden Berghe.

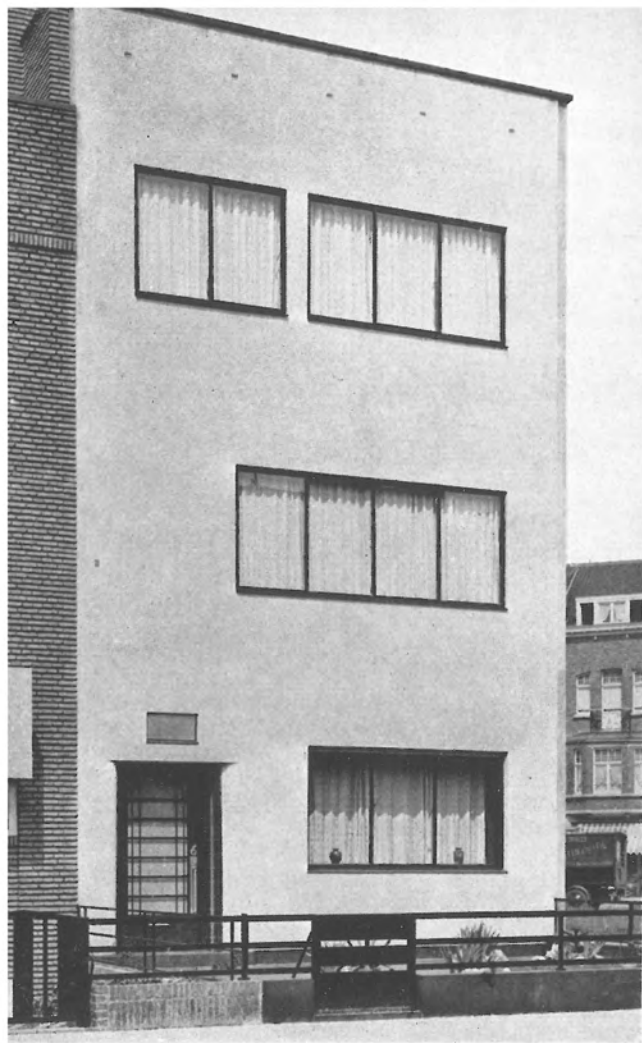


Prix d'architecture Van de Ven 1933.
2^{me} Mention. - Immeuble à Anvers.
Architecte : M. W. Van den Broeck d'Anvers.



Prix d'architecture Van de Ven 1933.
3^{me} Mention. - Immeuble à Uccle.
Architecte : M. Y. Obosinsky de Bruxelles.
Photo : Sergysels.

La " Revue Documentaire " est la tribune libre des architectes. Usez-en en toute occasion.



Prix d'architecture Van de Ven 1933.
4^{me} Mention. - Immeuble à Bruxelles.
Architecte : M. Ch. Van Nueten de Bruxelles.

PRIX DES PRINCIPAUX MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Les firmes mentionnées sous chaque rubrique sont celles nous ayant fournis les renseignements donnés.

Nous saurions gré à nos lecteurs de bien vouloir se référer de la "Revue Documentaire" lors de leur demande de prix ou de renseignements auprès de l'un de nos annonceurs. Nous les en remercions à l'avance.

■ AGGLOMERES DE LIEGE.

Parquets en carreaux ou dalles (suivant grains, teintes et épaisseur) ...	Frs	70.—	à	97.—
Placement (suivant difficulté)	»	30.—	à	50.—

■ APPAREILS SANITAIRES.

Et. H. Baudoux, rue St-Denis, 106, à Forest. Tél. : 44.55.43 et 44.84.39.
Suivant types, qualité et dimensions.

<i>Grès :</i>				
Eviers	Frs	54.—	à	390.—
Egouttoirs	»	48.—	à	120.—
Lavabos complets	»	200.—	à	2,000.—
W.-C. complets	»	250.—	à	350.—
Bidets complets	»	300.—	à	500.—
Stalles d'urinoirs nues	»	560.—	à	1,300.—
<i>Faïence :</i>				
Lave-mains	Frs	50.—	à	150.—
Lavabos complets	»	185.—	à	1,000.—
W.-C. complets	»	130.—	à	400.—
Bidets complets	»	225.—	à	450.—
<i>Fonte :</i>				
Baignoires	Frs	600.—	à	1,200.—

■ ASCENSEURS.

Schindler & Co, 30, rue de la Source. Téléphones : 37.08.74. Direction 37.03.15.
5 étages, 3 personnes (suivant travail) Frs 35,000.— à 40,000.—

■ ARDOISES NATURELLES.

Herbeumont 27/16 (70 au m ²)	le mille	Frs	410.—
Herbeumont 36/20 (37 au m ²)	»	»	770.—
Herbeumont 40/20 (32 au m ²)	»	»	890.—
Genre Herbeumont 27/16	»	»	330.—
Marchandises non rendues. Placement Fr. 5.— à 10.— le m ² .			

■ ARDOISES ARTIFICIELLES.

<i>(Éternit et similaires.)</i>			
Sans placement : ondulé	le m ²	Frs	18.40
Planes	»	»	10.—
Pris en magasins.			
Avec placement : losanges ou ondulées	le m ²	Frs	25.50

■ ASPHALTES.

Compagnie Générale des Asphaltes, Pl. Maurice Demoor, 1. Tél. : 26.57.07 et 26.57.08.

<i>Ciment volcanique :</i>			
Trois couches	le m ²	Frs	18.—
Quatre couches	»	»	21.—
<i>Asphalte coulé (toiture) :</i>			
Deux couches de 20 mm. au total	le m ²	Frs	40.—
Deux couches de 25 mm. au total	»	»	45.—
<i>Asphalte coulé (pavement) :</i>			
Une couche de 20 mm.	le m ²	Frs	32.—
Une couche de 25 mm.	»	»	38.—
<i>Feutre asphaltique pour fondations :</i>			
Le mètre carré		Frs	9.50
<i>Carreaux d'asphalte comprimé :</i>			
Sans pose 20 mm.	le m ²	Frs	30.—
Sans pose 40 mm.	»	»	58.50
<i>Colonial Roofing :</i>			
Suivant épaisseur	le m ²	Frs	3.— à 5.—

■ BETON ARME.

Travail courant	le m ³	Frs	550.— à 750.—
-----------------------	-------------------	-----	---------------

■ BOIS.

<i>Placement compris :</i>			
Planchers	le m ²	Frs.	22.— à 35.—
Plinthes sapin	le m. ct.	»	4.75
Plinthes chêne	le m. ct.	»	16.50
<i>Sans placement :</i>			
Charpentes sapin rouge du Nord, le mètre cube	Frs	480.—	
Avec travail et placement	le m ³	»	850.— à 1,000.—

■ BRIQUES.

Et. H. Baudoux, rue St-Denis, 106, à Forest. Tél. : 44.55.43 et 44.84.39.

<i>Prix par mille rendu chantier :</i>			
Locales	Frs	120.—	
Machinées	Frs	110.—	
De parements	»	400.—	à 750.—
Silésie émaillées blanches	»	2,750.—	
Silésie émaillées couleur	»	2,850.—	
Silésie englobées blanches	»	2,400.—	

■ BRONZES.

Vervloet-Faes, chaussée de Wavre 171. Téléphones : 11.46.30 et 12.82.64.
Tous bronzes pour bâtiments pris suivant types et modèles.

■ CARRELAGES.

Et. H. Baudoux, rue St-Denis, 106, à Forest. Tél. : 44.55.43 et 44.84.39.			
<i>Pose comprise :</i>			
Dalles béton, suivant épaisseur, le m ²	Frs	28.—	à 38.—
Carreaux de ciment	»	28.—	à 35.—
Céramiques 10 x 10 suivant choix et teintes	le m ²	»	55.— à 80.—
Céramiques 15 x 15 ou 14 x 14 suivant choix et teintes	le m ²	»	60.— à 90.—
Sarreguemines, idem	»	»	55.— à 65.—
Plinthes suivant types	le m. ct.	»	10.— à 25.—

■ CHASSIS BETON.

Ordinaire	le m ²	Frs	42.—
Supplément pour ouvrant	»	»	39.—
Supplément pour basculant	»	»	35.—
<i>Rendu chantier,</i>			

■ CHASSIS BOIS.

Sapin 8/4	le m ²	Frs	85.— à 100.—
Chêne à peindre 8/4	»	»	130.— à 140.—
Chêne à vernir 8/4	»	»	160.—

■ CHASSIS METALLIQUES.

Standard	le m ²	Frs	50.— à 60.—
<i>Hors série : suivant plans, placement non compris.</i>			

■ CHAUFFAGE CENTRAL.

« Le Thermos », 66, rue du Tabellion. Téléphones : 44.81.59 et 44.29.02.			
Immeubles isolés	le m ³ de place à chauffer	Frs	30.—
Immeubles mitoyens	le m ³ de place à chauffer	»	20.—

■ CHROMAGE.

« Sapeco », 645, chaussée de Waterloo. Téléphone : 44.16.61.			
<i>Pièces laiton et métal blanc :</i>			
<i>Lattes :</i>			
Jusque 2,5 cm. de largeur	le m. ct.	Frs	6.75
Jusque 5 cm. de largeur	»	»	8.50
Jusque 10 cm. de largeur	»	»	12.—
<i>Deux faces : supplément 40 %.</i>			
<i>Tôles :</i>			
Jusque 15 cm. de largeur	le m. ct.	Frs	15.—
Jusque 20 cm. de largeur	»	»	20.—
Jusque 25 cm. de largeur	»	»	25.—
Jusque 30 cm. de largeur	»	»	30.—
Jusque 40 cm. de largeur	»	»	45.—
<i>Cornières équerres :</i>			
Jusque 2,5 cm. de largeur	le m. ct.	Frs	9.50
Jusque 5 cm. de largeur	»	»	12.50
Jusque 10 cm. de largeur	»	»	18.75
<i>Sous forme de cadre : supplément 20 %.</i>			
<i>Cornières U :</i>			
Jusque 2,5 cm. de largeur	le m. ct.	Frs	11.—
Jusque 5 cm. de largeur	»	»	15.—
<i>Sous forme de cadre : supplément 20 %.</i>			
<i>Tubes ronds :</i>			
Jusque 2 cm. de diamètre	le m. ct.	Frs	7.50
Jusque 3,5 cm. de diamètre	»	»	9.—
Jusque 5 cm. de diamètre	»	»	12.—
<i>Tubes carrés :</i>			
Jusque 3 cm. de côté	le m. ct.	Frs	13.50
Jusque 5 cm. de côté	»	»	17.50

■ CIMENT.

Et. H. Baudoux, rue St-Denis, 106, à Forest. Tél. : 44.55.43 et 44.84.39.			
<i>Rendu chantier par 1000 kilos :</i>			
Chaux pulvérisée	Frs	120.—	
Ciment de fer	»	175.—	
Portland artificiel	»	180.—	
A durcissement rapide	»	230.—	

■ COUVRE-PARQUETS.

La Maison du Papier-Peint, 115, chaussée de Waterloo, Saint-Gilles. Tél. 37.63.30.			
Balatum	le m ²	Frs	10.—
Stragula	»	»	12.50
Linos	»	»	18.50 à 105.—
Pose et fixage	»	»	2.—

■ **CUIVRE** (Voir « Bronzes »).

■ **ENDUITS.**

Sur murs	Frs	7.50
Idem au ciment	»	18.—
Plafonds sur béton	»	12.50
Plafonds sur lattes	»	14.50
Plafonds en plaques, 15 m/m	»	15.50
Gorges à la bouteille	le m. ct.	2.50 à 3.—
Similis	le m ²	80.— à 120.—

■ **ENDUITS GRATTES.**

Et. H. Baudoux, rue St-Denis, 106,
à Forest. Tél. : 44.55.43 et 44.84.39.

Enduits grattés G.G., suivant teintes et difficultés	Frs	60.— à 75.—
---	-----	-------------

■ **ELECTRICITE**

Par lampe ou prise	Frs	90.— à 100.—
--------------------------	-----	--------------

■ **ETERNIT** (Voir « Ardoises artificielles »).

■ **FAIENCES.**

Et. H. Baudoux, rue St-Denis, 106,
à Forest. Tél. : 44.55.43 et 44.84.39.

Pose comprise :		
Blanc et crème 10 x 10	le m ²	Frs 90.— à 115.—
Suivant choix 15 x 7½	»	» 65.— à 85.—
Suivant choix 15 x 15	»	» 55.— à 75.—
Majoliques et flammées, suivant choix et émaux :		
10 x 10	le m ²	Frs 140.— à 290.—
15 x 7.5	»	» 98.— à 160.—
15 x 15	»	» 90.— à 150.—

■ **FUTRE BITUME** (Voir « Asphaltes »).

■ **GRANIT.**

Suivant provenance et difficultés, le mètre carré	Frs	850.— à 1,500.—
--	-----	-----------------

■ **GRANITOS.**

Et. H. Baudoux, rue St-Denis, 106,
à Forest. Tél. : 44.55.43 et 44.84.39.

Pavements		Suivant teintes.
Unis avec bordure 2 pierres ...	le m ²	Frs 40.— à 50.—
Avec joints de dilatation	»	» 45.— à 60.—
Plinthes suivant types	»	» 16.— à 18.—
Marches unies	le m. ct.	» 40.—
Marches à nez	»	» 45.—
Marches courbes	50 % de majoration.	
Limon	le m ²	Frs 90.— à 100.—
Faux limon	le m. ct.	» 26.—
Revêtements :		
Lavé	le m ²	Frs 65.— à 80.—
Adouci	»	» 90.— à 100.—
Ciré	»	» 120.— à 130.—
Poli	»	» 160.— à 200.—
Bouchardé et ciselé	»	» 110.—

■ **GRAVIER.**

Et. H. Baudoux, rue St-Denis, 106,
à Forest. Tél. : 44.55.43 et 44.84.39.

Lessines, suivant section	Frs	80.— à 85.—
Meuse, idem	»	» 70.— à 75.—
Du Rhin, idem	»	» 36.— à 40.—
Rendu chantier par 1000 kilos.		

■ **HYDROFUGES.**

Et. H. Baudoux, rue St-Denis, 106,
à Forest. Tél. : 44.55.43 et 44.84.39.

Pollux, blanc inodore	Frs	3.75
Castor bitumeux	»	3.25
Le kilo, pris en magasins.		

■ **MAÇONNERIE.**

En briques locales	le m ³	Frs 185.—
En briques machinées	»	» 220.—
Cloisons	le m ²	» 30.—
Rejointoyage	»	» 11.—

■ **MARBRES.**

Marbrerie Bertolot à Profondeville.

Téléphones : Profondeville N° 2 et Saint-Denis-Bovesse N° 22.

<i>Lambris.</i>		<i>Pavements.</i>	
St Laurent	Frs 155.— à 190.—	Frs	130.— à 170.—
Rouge belge	» 190.— à 250.—	»	» 175.— à 250.—
Gris des Ardennes	» 155.— à 220.—	»	» 165.— à 220.—
Noir	» 165.— à 200.—	»	» 130.— à 200.—
Blanc	» 255.— à 330.—	»	» 245.— à 330.—
Bleu turquin	» 300.— à 330.—		
Napoléon	» 275.— à 330.—		

Ces prix s'entendent par m².

Revêtement de façade : supplément de Frs 25.— par m² env.

Pose comprise, suivant usages.

■ **MOSAIQUES.**

Et. H. Baudoux, rue St-Denis, 106,
à Forest. Tél. : 44.55.43 et 44.84.39.

De marbre,	le m ²	Frs 110.— à 150.—
De céramique	»	» 110.— à 150.—
De granivierre (5 x 5), le m ² , à partir de	Frs	310.—
D'émaux, le m ² , à partir de	»	» 1,150.—

■ **PAPIERS-PEINTS.**

La Maison du Papier-Peint, 115, chaussée de Waterloo, Saint-Gilles.
Tél. 37.63.30. - 46, chaussée de Louvain.

Papiers ordinaires : de fr. 0.85 à 3.— le roul. Pose : fr. 2.50 le roul.	
Papiers moyens : de fr. 3.— à 5.— le roul. Pose : fr. 2.75 le roul.	
Papiers riches - Salubra, etc. : prix divers. Pose : de 3 à 6.50 le roul.	

■ **PARQUET.**

Courants	le m ²	Frs 60.— à 100.—
----------------	-------------------	------------------

■ **PAVES.**

E. Lucas, 81 et 83, chaussée de Neerstalle, à Forest.
Téléphone : 44.61.45.

Pavés de grès 16 x 16 x 8 à 10	le m ²	Frs 160.—
Pavés de grès 14 x 14 x 8 à 10	»	» 180.—

■ **PEINTURES.**

Planchers 3 couches et vernis, le m ²	Frs	14.— à 16.—
Murs. — Matolin, 2 couches	»	» 3.— à 5.—
Murs. — Huile, 3 couches	»	» 15.— à 20.—
Châssis : 3 couches et vernis	»	» 10.— à 12.—

■ **PIERRES BLANCHES.**

Chantiers de Laeken, 100, rue Emile Delva.
Téléphones : 26.89.41 et 26.73.82.

Savonnière	le m ³	Frs 1,200.— à 1,800.—
Brauvilliers	»	» 1,400.— à 2,000.—
Euville	»	» 2,200.— à 2,600.—

Suivant travail.

■ **PIERRES BLEUES.**

Chantiers de Laeken, 100, rue Emile Delva.
Téléphones : 26.89.41 et 26.73.82.

Soignies	le m ³	Frs 2,300.— à 2,600.—
----------------	-------------------	-----------------------

Suivant travail.

■ **PIERRES BROYEES.**

Chantiers de Laeken, 100, rue Emile Delva.
Téléphones : 26.89.41 et 26.73.82.

Pierre blanche	Frs	150 la tonne départ.
----------------------	-----	----------------------

■ **PIERRES RECONSTITUEES.**

Chantiers de Laeken, 100, rue Emile Delva.
Téléphones : 26.89.41 et 26.73.82.

Imitation Euville	le m ³	Frs 1,000.— à 1,400.—
Imitation pierre bleue	»	» 1,100.— à 1,500.—

Suivant travail.

■ **ROOFING** (Voir « Asphaltes »).

■ **SANITAIRES** (Voir « Articles Sanitaires »).

■ **SIMILIS** (Voir « Enduits »).

■ **TERRASSEMENTS.**

E. Lucas, 81 et 83, chaussée de Neerstalle, à Forest.
Téléphone : 44.61.45.

A la brouette	le m ³	Frs 8.— à 10.—
Avec enlèvement de terres	»	» 15.— à 18.—

■ **TUILES.**

Pottelberg, 22 au m ² , suivant choix, le mille	Frs	600.— à 690.—
Hennuyères, 15 au m ²	le mille	» 1,005.—
Placement	le m ²	» 3.— à 5.—

■ **TUYAUX.**

Et. H. Baudoux, rue St-Denis, 106,
à Forest. Tél. : 44.55.43 et 44.84.39.

Tuyaux en grès, diamètres de 6 à 30 cm., rendu chantier	le m. ct.	Frs 5.60 à 42.50
Siphons sans tubulure, facturés pour 2.50 m. ct.		
Siphons avec tubulure, facturés pour 3.50 m. ct.		
Sterfputs : de	Frs	30.— à 70.—

■ **VITRAUX.**

F. Crickx, rue Fernand Lenoir, 96, Bruxelles. Tél. 26.39.98.

Placement compris :	
Rectangles 10 x 15 ou similaires, avec plombs armés :	
Verres ordinaires	le m ² Frs 110.—
Verres unis	» 130.—
Verres antiques	» 155.—
Dessins modernes, depuis	» 150.—
Bandes de façade, depuis	pièce » 15.—

■ **VITRERIE.**

Verre demi-double	le m ²	Frs 25.—
Glace, le m ² , à partir de	»	» 65.—

■ **VOLETS.**

Légers avec sangle et enrouleur le m ²	Frs	70.—
Demi-lourds sur charnières	»	» 80.— à 90.—
Demi-lourds sur agrafes	»	» 100.—
Lourds mécaniques	»	» 100.—
Placement compris, minimum 3 m ² .		

Nous saurions gré à nos lecteurs de bien vouloir se référer de la "Revue Documentaire" lors de leur demande de prix ou de renseignements auprès de l'un de nos annonceurs. Nous les en remercions à l'avance.

PRODUCTION

1910 : 3 millions

1930: 35 millions

C'est notre meilleur argument.

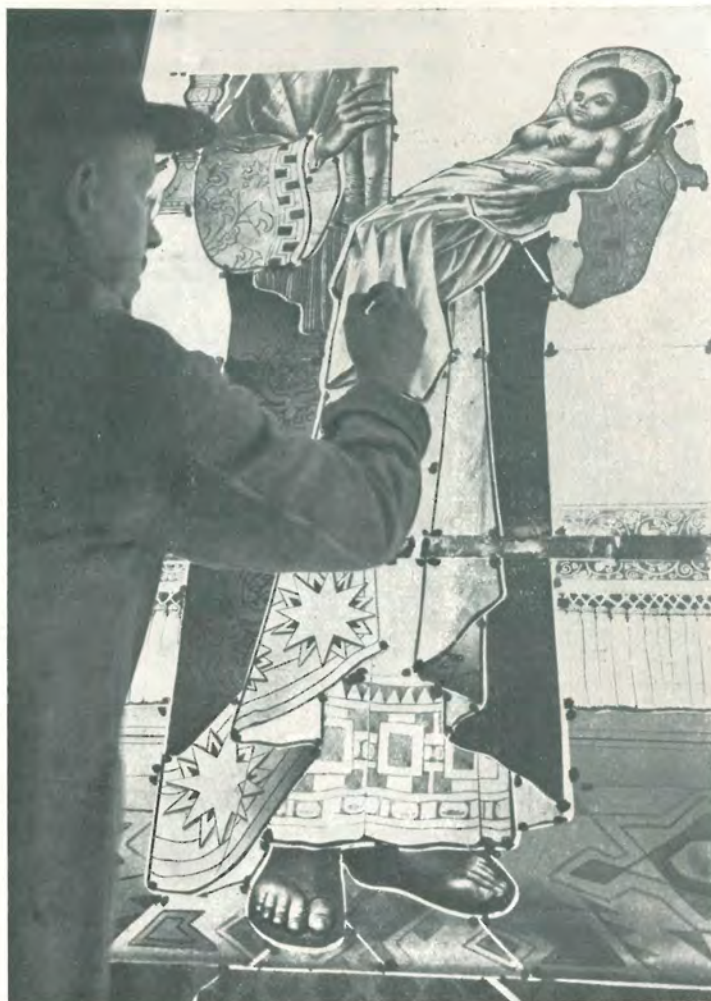
Briqueteries DAUCHOT

s. a. **GOSELIES**

Briques de façade et ordinaires - Briques creuses

Couvre-cables - Tuyaux de drainage
Hourdis en briques et Cofralo
Briques et dalles de pavage

F. Crickx



Rue Fernand Lenoir, 96
BRUXELLES
Téléphone 26.39.98

1^{er} Thermos s.a.

Rue du Tabellion, 66, BRUXELLES

Téléph. 44.81.59 - 44.29.90 - 44.29.02

Adresse Télégraph. : Thermos-Bruxelles

Chauffage Central

Ses installations sont les mieux conçues. D'autres peuvent être moins chères; aucune ne consomme moins de charbon. Une économie qui chaque jour se répète, amortit les installations les plus importantes en fort peu de temps. ■ S'est spécialisée surtout dans les installations de maisons à appartements multiples avec chaufferie centrale et les réputés COMPTEURS THERMOS qui marquent les calories utilisées, exactement comme les compteurs électriques renseignent les Kwt consommés.

Installations frigorifiques

avec l'appareil automatique breveté MARCO (fabrication anglaise).

Matériel pour la Cuisine

Machines à laver la vaisselle, à peler les pommes de terre, mélangeurs, batteurs (fabr. Hobart).

Vitreaux d'églises et d'appartements

Grand Prix
Arts Décoratifs de Paris 1925
Exposition d'Anvers 1930
Diplôme d'honneur

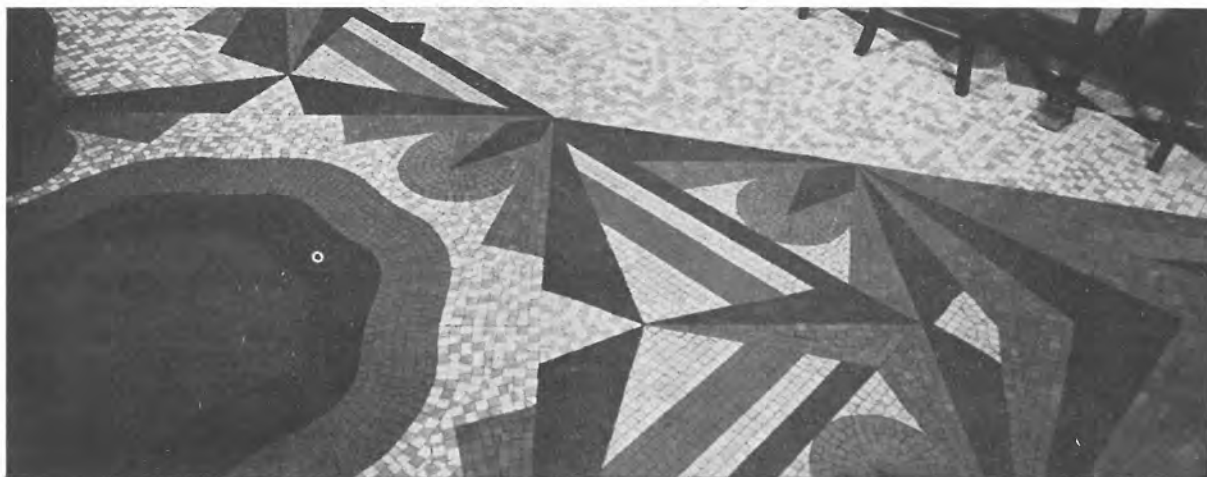
PROJETS ET DEVIS
gratuits sur demande

MOSAÏQUES

Et. H. BAUDOUX

BRUXELLES, Rue Saint-Denis, 106,
à Forest - Téléph.: 44.84.39, 44.55.43

CHARLEROI, Rue de la Villette, 63, à Marcinelle - Téléphone : 61.05



Soc. An. des Ciments Portland Artificiels de et à Cronfestu

*Pour tous vos travaux en
béton armé, employez le*

CIMENT DE FER

le meilleur et le moins cher

SES RESISTANCES

en kg. par cm² en mortier normal :

TRACTION : 30 k. après 7 jours
42 k. après 28 jours
COMPRESSION : 325 k. après 7 jours
550 k. après 28 jours

DEMANDEZ AUSSI NOS PRIX ET
CONDITIONS POUR NOS CIMENTS
PORTLAND ARTIFICIELS :

- a) normal;
- b) à haute résistance;
- c) à durcissement rapide.

Production annuelle 120.000 tonnes



W. Kessels
photographie

Rue André Hennebicq, 13, St-Gilles
BRUXELLES - Téléphone 37.44.90

PHOTOMONTAGE SURIMPRESSION

Les

PIERRES

blanches, bleues, grès, marbres,
ardoises, pierres artificielles

Chantiers de Laeken, Pierres et Marbres

Soc. An., Rue Emile Delva, 100, BRUXELLES (II) - Tél. 26.89.41 - 26.73.82

Pavements



BAUDOUX

BRUXELLES, Rue St-Denis, 106,
Forest - Tél. 44.84.39 - 44.55.43

CHARLEROI,
Rue de la Villette, 63, Marcinelle - Tél. 61.05

Soc. Anonyme des Pavillons

Siège social : BRUXELLES
Rue Montagne - aux -
Herbes-Potagères, 20

Siège administratif : MONS
Rue de la Grosse-Pomme, 3
Téléph. Mons 1638 et 1711

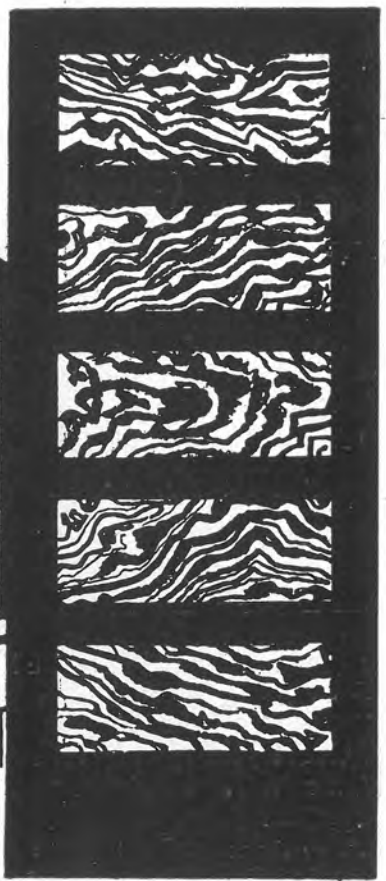
Adresse télégraphique :
" Pavilivap - Mons "

CARREAUX EN
FAIENCE pour
revêtements, car-
reaux troués pour
cuisinières

CARREAUX
CERAMIQUES
pour pavements.

CRISTALLERIE
ET GOBELETE-
RIE, FLACON-
NAGE, services
de table, fioles,
bouteilles à par-
fums, articles à
la presse et à la
machine

VERRES SPECIAUX, martelés, imprimés,
métallifiés • ARTICLES SANITAIRES :
évier, lavabos, W.-C., etc. • PORCE-
LAINE électrotechnique, vaisselle • PRO-
DUITS REFRACTAIRES pour l'industrie



etab. E. J. VAN DE VEN
19 RUE LEOPOLD. TEL. 17.81.17
BRUXELLES-CENTRE

**EMPLACEMENT
DISPONIBLE**

Brouwer's Aardewerk

TERRES CUITES INGELIVES
POUR LE BATIMENT
SCULPTURES ARCHITECTURALES • VASES
PIECES DECORATIVES

PLAQUES DE REVETEMENT
ET PIECES DE DECORATION EN " EXOTUS "

EXPOSITION ET
RENSEIGNEMENTS AUX

Et. H. BAUDOUX s.a.
Rue Saint-Denis, 106, FOREST
CONCESSIONNAIRES



Articles Sanitaires

en grès et en faïences

PROVENANCES : BELGE
FRANÇAISE & ALLEMANDE

Baignoires en fonte
Marque „ELBÉ”

et tous les
accessoires
en général

Etablissements HENRI BAUDOUX, s. a.
Rue Saint-Denis, 106, FOREST - Téléphones : 44.84.39 - 44.55.43

ETABLISSEMENTS HENRI BAUDOUX s. a.

CARRELAGES & MOSAÏQUES

Granitos - Briques de façades

Sanitaires - Matériaux

ENDUITS GRATTES

PATES DE VERRES

ARTICLES SANITAIRES EN FAIENCES, GRES,
FONTE ET GRANITOS

Visitez nos salles d'expositions ainsi que notre salle
de documentation créées à l'intention de Messieurs
les Architectes.

BRUXELLES, Rue Saint-Denis, 106, à Forest

Téléphones 44.84.39 - 44.55.43

CHARLEROI, Rue de la Villette, 63, Marcinelle

Téléphone 61.05

La Revue Documentaire

ORGANE MENSUEL D'ARCHITECTURE
ET DE CONSTRUCTION, EDITE PAR LES
ETABLISSEMENTS HENRI BAUDOUX, S. A.

DIRECTEUR : YVON BAUDOUX

Bureaux, Rédaction, Publicité : RUE SAINT-DENIS, 106,
FOREST-BRUXELLES - Téléphones : 44.84.39 - 44.55.43
Compte Chèques Postaux : Etabl. H. Baudoux n° 47.525

ABONNEMENTS : BELGIQUE, 60 francs.
ETRANGER, 75 francs.

SOUSCRIPTION : AU SIEGE DE LA REVUE
ou chez
H. WELLENS, W. GODENNE & Co
R. de Roumanie, 45, St-Gilles-Bruxelles
Téléphones : 37.08.58 et 37.78.33

LES REDACTEURS ET COL-
LABORATEURS SONT SEULS
RESPONSABLES DE LEURS
ARTICLES.
IL SERA RENDU COMPTE DE
TOUT OUVRAGE DONT UN
EXEMPLAIRE SERA ENVOYE
A LA REVUE.